N° 260. Dimanche 31 Octobre 1847. 18me Année.

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
Pour un an . . .	26 fl.	30 fl.
six mois . .	14 »	16 »
trois mois. .	7 »	8 »

PRIX DES INSERTIONS.
Premières 5 lignes fl. 1.50 timbre compris et 20 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA RÉDACTION à La Haye, *Lage Nieuwstraat*, derrière le *Prinsegracht*, [illegible]
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES,
Chez M. Van Weelden, libraire, *Spui*, à La Haye
Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction *franc de port*.

LA HAYE, 30 Octobre.

Le *Journal des Débats* publie un exposé des affaires des Pays-Bas empreint d'un esprit de bienveillance qu'il serait peu courtois de méconnaître, mais qui ne saurait nous empêcher de manifester le regret que le *Journal des Débats* n'ait pas puisé à meilleure source avant de chercher à donner aux Français une idée de la situation politique de notre pays.

Nous n'avons nullement l'intention de relever toutes les erreurs [illegible] plus graves que les autres, dont l'article des *Débats* fourmille (1) Nos colonnes n'y suffiraient pas, car pour rectifier toutes les idées fausses que ce journal s'est formées de notre organisation [illegible], de notre constitution, de nos mœurs et de nos besoins politiques, il faudrait faire un cours de droit public hollandais, entrer dans des développements historiques, statistiques et [illegible] qui dépasseraient de beaucoup les bornes d'un journal. Nous aurons, d'ailleurs, dans le cours de la présente session législative, plus d'une fois occasion de traiter spécialement l'une ou l'autre des questions politiques que les *Débats* ont tranchées avec une assurance telle, qu'il semble que dans notre pays même ces questions ne soulèvent plus le moindre doute. On verra bientôt ce qui en est.

En attendant, le *Journal des Débats* nous permettra bien de lui adresser une question. Comment se fait-il que lui, dont les efforts constants ne tendent qu'à prémunir les étrangers comme les Français contre l'influence d'une presse ennemie du pouvoir en France, qui avertit tout le monde de ne pas considérer le langage d'une opposition ambitieuse, malveillante ou égarée, [illegible] l'opinion publique, qu'à com[illegible] destructive du [illegible] politique mise en avant [illegible] de son propre pays ; comment se fait-il, disons-nous, que le *Journal des Débats* se serve d'un autre poids et d'une autre mesure [illegible] ce qui se passe chez ses voisins? Que dirait ce journal, si, pour donner au public hollandais une idée de la constitution, du gouvernement et de l'état des partis en France, nous aillions puiser nos données dans les colonnes du *National*, de *La Réforme* ou du *Charivari*? Et voilà cependant ce qu'a fait précisément le *Journal des Débats* par rapport à nous. Nos compatriotes seront bien surpris d'apprendre par la voie de Paris, « que l'on ne saurait se faire une idée du mouvement et de l'agitation politique qui règnent dans le pays depuis le mois d'août, » et ils ne se doutaient guère « qu'il s'est développé tout d'un coup dans la province de Hollande une excitation dont on n'avait point encore eu d'exemple. » Ce mouvement, cette agitation et cette excitation n'existent que dans le cerveau de quelques correspondants atrabilaires des feuilles belges, ou dans une presse ennemie jurée de tout ordre social, dont le langage, par cela même qu'elle « use largement de la grande liberté dont elle jouit, » ainsi que les *Débats* n'hésitent pas à le reconnaître — aurait dû paraître suspect à ce journal, et n'aurait pas dû être considéré par lui, d'ordinaire si habile à démêler la vérité du mensonge dans le langage des journaux d'opposition en France, comme le reflet de la pensée nationale, comme l'écho de [illegible] du peuple néerlandais.

Si le *Journal des Débats*, en se préoccupant un instant de ce qui se passe chez nous, avait employé la moitié seulement de cette perspicacité, de cet esprit d'examen prudent et réfléchi, de cette sage circonspection, de cette juste appréciation des hommes et des choses qu'il met au service de la cause qu'il défend dans son pays, il y aurait regardé à deux fois, avant de publier sur le nôtre un exposé, aussi inexact dans les détails qu'erroné dans l'appréciation de l'ensemble de sa situation.

Il y aurait regardé à deux fois avant de représenter la magistrature hollandaise se traînant à la remorque d'infâmes libellistes, et donnant, par l'acquittement d'un homme coupable de lèse-majesté, le spectacle scandaleux et inouï d'une association impie entre le criminel et ceux que les lois ont chargés de la mission de le punir. Les juges hollandais peuvent se tromper, comme ceux des autres pays, et certes nous croyons avec beaucoup de personnes versées dans la science des lois, qu'il y a eu erreur dans le jugement auquel les *Débats* ont fait allusion ; mais, de cette erreur involontaire au fait d'avoir paru s'associer aux hostilités de la presse contre le gouvernement » il y a toute la distance qui sépare un tribunal composé d'hommes honorables, défenseurs de l'ordre social et esclaves de la loi, d'un club de factieux de carrefour, et de juges prévaricateurs et rebelles. La Hollande sait que ses magistrats ne sont pas infaillibles, mais elle proteste hautement contre toute supposition qui tendrait à ravir à cette magistrature la belle et antique renommée d'impartialité, d'intégrité et de probité civile et politique, dont elle est en paisible possession depuis des siècles, et dont elle recueille les fruits dans l'estime et le respect de tous les honnêtes gens en Hollande, n'importe l'opinion politique ou religieuse qu'ils professent.

L'injuste soupçon jeté par les *Débats* sur le caractère de nos juges n'est pas le seul acte de blâmable légèreté que nous ayons à lui reprocher. Nous nous élevons également, comme étant dénuée de toute vérité, contre l'assertion que le gouvernement, afin de détacher de l'opposition les députés catholiques, aurait introduit dans le projet du code pénal, une disposition destinée à devenir un germe de discorde entre les catholiques et les protestants.

A part l'inexactitude du fait en lui-même, et auquel nous consacrerons sous peu un article spécial, cette accusation de perfidie et de machiavélisme portée contre un gouvernement ami, dont tous les actes sont marqués au coin de cette bonne foi et de cette franchise hollandaises devenues proverbiales dans le monde entier, trahit une ignorance des faits et une crédulité à accueillir les faussetés répandues par notre presse, dont le *Journal des Débats*, constamment sur la brèche pour signaler l'injustice et combattre les calomnies de l'opposition factieuse en France, aurait dû être le dernier à donner l'exemple.

Enfin, si cette logique serrée que l'on admire si souvent dans la polémique du *Journal des Débats*, quand il met à nu les sophismes et les arguties des prétendus réformateurs de la société en France, avait présidé à l'article consacré aux affaires de la Hollande, ce journal se serait-il tant hâté de condamner comme anti-libéral notre système d'élections à la Seconde Chambre, et à affirmer que les membres de cette Chambre n'ont aucun rapport direct avec le pays, lorsque dans le même article il assure que l'agitation politique qu'il dit exister chez nous, a gagné peu à peu les représentants du pays, au point qu'on les voit prétendre à obtenir la réformation de tout le système politique dont ils émanent, et d'une constitution si défectueuse, qu'eux-mêmes à qui elle délègue le pouvoir, prétendent maintenant la modifier.

Comment les *Débats*, d'ordinaire si bons dialecticiens, ne se sont-ils pas aperçus que le fait, s'il était exact, prouverait précisément l'excellence d'un système électoral qui compose la représentation nationale d'hommes si éclairés, si bons patriotes, si exempts de toute ambition, de tout égoïsme étroit, et faisant abnégation complète de tout intérêt propre quand il s'agit de changer un ordre de choses « qui blesse » vivement les intérêts nationaux. »

Si, comme nous en aurions le droit, à l'exemple des *Débats*, nous voulions demander à l'opposition en France, en lui mettant sous les yeux l'article de ce journal, ce qu'elle pense des résultats pratiques d'une Charte et d'un système d'élections qui ne sauraient empêcher que la Chambre des députés en France ne soit autre chose qu'un instrument aux mains du pouvoir, certes cette opposition nous répondrait qu'elle serait bien heureuse, si, au lieu de ces institutions que les *Débats* préconisent et vantent chez eux comme si libérales et si bien d'accord avec les besoins de l'époque, la France pouvait être dotée de celles que les *Débats* réprouvent et anathématisent chez nous, comme trop arriérées et trop peu en harmonie avec l'esprit du siècle.

Voici l'article du *Journal des Débats* :

« Depuis longtemps les Etats-Généraux de Hollande ne se sont pas encore trouvés rassemblés dans des circonstances aussi intéressantes. L'esprit public se manifeste aujourd'hui chez ce peuple, ordinairement si paisible, par des démonstrations toutes nouvelles, et l'on ne verrait point la portée du discours de la Couronne, dont nous avons récemment donné connaissance, si l'on ne se figurait pas l'état de choses auquel il répond.

La dernière session des Etats, close cette année même au mois d'août, avait été certainement la plus remarquable qui eût jamais eu lieu depuis 1830. L'agitation politique, jusque-là renfermée dans la presse, qui usait d'ailleurs largement de la grande liberté dont elle jouit, avait peu à peu gagné les représentants de la nation et diminué la forte majorité sur laquelle s'appuyait au commencement le ministère néerlandais. Il ne s'en fallut guère qu'on ne refusât de voter le budget. L'opposition s'étant un instant crue maîtresse, il avait été convenu qu'on accorderait à l'unanimité les fonds nécessaires à l'entretien de la Maison royale, pour mettre en dehors de tout débat la personne inviolable du prince ; mais on devait rejeter en masse les chapitres suivants, relatifs aux dépenses des ministères. C'était un déni de concours radical et absolu. Il ne s'agissait point, en effet, de griefs financiers particulièrement imputables à l'administration de M. Van Hall ; on voulait témoigner ainsi d'un mécontentement qui s'en prenait à toute la direction suivie par le gouvernement. Ce plan, mûri et arrêté dans les commissions des Etats, vint échouer à l'exécution. La Néerlande, en perdant la Belgique, ne s'est pas encore vue cependant tout à fait affranchie de l'embarras des divisions religieuses. Les députés catholiques du Limbourg et du Brabant septentrional n'avaient pu obtenir de la majorité protestante des Etats la satisfaction qu'ils lui demandaient au sujet d'un article du Code pénal, dont la discussion avait été adroitement introduite par le ministère comme un germe de discorde : les députés catholiques déclarèrent hautement qu'ils protesteraient contre ce mauvais vouloir de leurs collègues, en empêchant par leur défection le complot parlementaire tramé contre les ministres. Le budget fut donc voté, et voté pour les deux années 1848 et 1849, suivant les termes de la constitution néerlandaise, mais par 34 voix seulement contre 24. Encore vit-on aussitôt après un projet de loi sur le droit électoral rejeté presque sans discussion par 31 voix contre 27, et la session se termina sur cette défaite ministérielle.

C'était un symptôme bien significatif pour la Hollande, qu'une portion si considérable de la représentation nationale déclarait une guerre si acharnée aux conseillers de la Couronne. Ce qu'il y avait de plus remarquable, c'est que cette opposition prétendait justement obtenir la réformation de tout le système politique dont elle émanait. La constitution néerlandaise, dans laquelle les événements de 1830 n'ont point amené de changement, semblait enfin si défectueuse, que ceux mêmes à qui elle déléguait le pouvoir, prétendaint maintenant la modifier. A vrai dire, et de l'aveu presque unanime, il est là des abus auxquels on ne saurait plus se dispenser de remédier : ainsi les communes de la Néerlande, administrées par d'opulents magistrats, lèvent et manient des sommes énormes sur lesquelles il n'y a point de contrôle; les Etats provinciaux, dominés par la noblesse des campagnes et par l'aristocratie financière des villes, nomment dans leur sein les membres de la seconde Chambre des Etats-Généraux qui proviennent ainsi de l'élection à deux degrés et ne sont pas en rapport plus direct avec le pays que ne le seraient nos députés s'ils étaient tirés des conseils-généraux de département. Le pouvoir exécutif lui-même, qui n'admet guère le principe de la responsabilité ministérielle, qui exerce une autorité sans limites sur toutes les affaires coloniales, se réserve la jouissance d'immenses monopoles; le pouvoir exécutif ne laisse point au parlement néerlandais toute la place qu'il faudrait au point de vue de l'équilibre constitutionnel. Grâce à la sagesse naturelle du pays, grâce à l'excellence de certaines institutions, cet ordre de choses s'est maintenu longtemps sans provoquer de réaction suffisante pour prouver qu'il blessât vivement les intérêts nationaux. Aujourd'hui la pensée générale s'en préoccupe très énergiquement, et les questions d'argent viennent aggraver cette inquiétude publique. On voudrait une réduction dans les dépenses de l'armée ; on s'effraie d'un budget qui monte à 70 millions de florins. L'économie est en Hollande une vertu de prédilection; il est au moins aussi dangereux de la fâcher que de heurter ce besoin déjà si prononcé de réformes politiques.

On ne saurait se faire une idée du mouvement qui règne dans le pays depuis le mois d'août. Le ton des journaux est devenu de plus en plus acerbe. La magistrature a paru s'associer en quelque sorte aux hostilités de la presse contre le gouvernemeet : une petite feuille satirique, poursuivie pour lèse-Majesté, a été acquittée en première et en seconde instance. Des associations libérales se sont formées à l'instar de l'*Association* belge. Dans la province de Hollande, il s'est développé tout d'un coup une excitation dont on n'avait point encore eu d'exemple. Le temps était venu de renommer des députés à la Diète provinciale; La Haye, Leyde, Haarlem, Amsterdam et Rotterdam se sont entendus pour ne choisir que des candidats libéraux. Qu'il se soit même trouvé des candidats résolus à se mettre publiquement en avant dans une ville comme Amsterdam, où tout jusqu'ici se réglait dans l'ombre des coteries de famille et des conseils de paroisse, c'est déjà presque une merveille ; mais que ces onze candidats aient tous été vainqueurs; qu'à La Haye, par exemple, le chef-lieu de la plus haute aristocratie, un économiste libéral, ancien fonctionnaire destitué, M. Elinck Sterk, l'ait emporté sur le baron Taest, à la majorité de 362 voix contre 173, c'est vraiment le signe incontestable d'un profond changement dans l'opinion générale. Rappelons encore une singularité passablement caractéristique que l'on nous communiquait l'autre jour: l'Académie des Sciences et Beaux-Arts de Leyde proposait, dans sa dernière séance publique, pour sujet du prix de poésie, « une satire sur l'état présent de la Néerlande» (*écrite en iambes*, ajoute le programme, *à la façon d'Auguste Barbier*). Si vive que soit cette métamorphose politique, on voit du moins qu'il y reste encore quelque peu d'ancienne naïveté.

C'est en face d'une telle situation que le Roi Guillaume II a prononcé ce discours, dans lequel il annonce une réforme électorale qui doit se rattacher à des modifications plus complètes introduites en même temps dans l'ensemble de la constitution. La Couronne reprend ainsi, avec courage, cette œuvre difficile qui a échoué dans la dernière session, parce qu'on n'avait point alors consenti à reviser d'une manière assez complète le pacte fondamental de l'Etat. Depuis quatre ans, déjà, les commissions du parlement néerlandais sont saisies de pareils projets ; les ministres se sont succédé sans jamais renoncer à les étudier. Après M. Schimmelpenninck, M. de Randwyck s'y est également appliqué, avec plus ou moins de succès, mais avec autant de suite ; malheureusement l'opinion n'a pas cru que tout ce travail se fît au profit de ses vœux. Le Roi semble aujourd'hui vouloir enfin arriver à une solution qui serait plus favorable : le pays s'accorde à reporter jusqu'à lui sa reconnaissance, et cette bonne entente de tous les pouvoirs facilitera sans doute l'œuvre laborieuse de la réforme. Il y a dans la prudence héréditaire du génie hollandais autant de garanties qu'il en faut pour assurer le progrès pacifique et légal des institutions. »

Hier a eu lieu dans la chapelle du Palais du Roi un service d'actions de grâces pour remercier la Divine-Providence de l'heureux rétablissement de la santé de S. A. R. le Prince Alexandre des Pays-Bas ; de ferventes prières ont été adressées au Ciel pour le maintien de l'état de santé dans lequel le Prince se trouve en ce moment, et pour l'heureuse issue du voyage projeté de LL. AA. RR. les Princes Alexandre et Henri des Pays-Bas, pour l'île de Madère. Toute la famille royale assistait à ce service.

Un dîner de famille a eu lieu hier à la Cour. — Les Princes quittent aujourd'hui la résidence.

---

(1) Afin de prouver que nous ne disons rien de trop, nous reproduisons plus loin l'article des *Débats* en entier.

Aujourd'hui, la Seconde Chambre des Etats-Généraux a tenu une courte séance, dans laquelle M. le président a donné communication d'un Message royal accompagné d'un projet de loi portant suppression du fonds spécial pour le journal officiel.

Il est ensuite donné connaissance d'une missive du ministre de l'intérieur accompagnant le rapport sur l'enseignement primaire, moyen et secondaire en 1845. Une commission, composée de MM. Luyben, Scheers van Harencarspel, Luzac, van Leeuwen et Telting, est chargée de l'examen de ce rapport.

Une autre missive du ministre de l'intérieur contient le rapport sur les administrations de bienfaisance en 1845. Ce rapport est également renvoyé à une commission spéciale chargée de son examen

La Première Chambre des Etats-Généraux, dans la seance de ce jour, a adopté le projet d'adresse de la Seconde Chambre en réponse au discours du Trône.

Lundi prochain, une députation des Etats-Généraux, composée du président de la Première Chambre et des membres des deux Chambres, sera admise auprès du Roi en audience solennelle pour présenter l'adresse des Etats-Généraux.

On écrit de Zwolle que les Etats provinciaux d'Overyssel se sont réunis en séance extraordinaire pour la nomination d'un membre de la Seconde Chambre des Etats-Généraux en remplacement de M. Bruce, appelé aux fonctions de gouverneur de cette même province, et que le choix des Etats provinciaux est tombé sur un des membres de ce collége, *Jhr.* C. M. Storm van 's Gravesande.

En exécution de l'arrêté royal de 30 avril 1847, relatif au retrait des billets de papier-monnaie de la valeur de *vingt florins*, et conformément à la loi du 18 décembre 1845, il a eté de nouveau remis à la Chambre des Comptes une quantité de ces billets de papier-monnaie pour une somme de *trois cent soixante mille florins*. Il a en outre été remis à la Chambre des Comptes une quantité de billets de papier-monnaie de la valeur de *cent florins*, en déduction de ces mêmes billets dont la circulation est encore autorisée, pour une somme d'*un million sept cent cinquante mille florins*; en sorte que le montant des billets de papier-monnaie déjà retirés de la circulation au 30 septembre 1847, y compris la somme de fl. 4,400,000, dont il a été donné précédemment connaissance, est aujourd'hui de *six millions cinq cent dix mille florins*.

La Chambre des comptes, par un avis publié dans le journal officiel, annonce que ces billets ont été rendus impropres à la circulation et resteront déposés entre ses mains conformément à l'art. 7 de la loi précitée, jusqu'à leur complet anéantissement dont il sera donné ultérieurement connaissance.

Le cours des fonds hollandais à la Bourse d'Amsterdam d'hier est resté stationnaire; il y a eu peu d'affaires, en sorte que la cote est restée à peu près la même que la veille.

Il y a eu également peu d'activité dans les fonds espagnols; l'aspect du marché relativement à ces fonds a été de nouveau un peu plus faible, surtout par suite de la liquidation mensuelle.

Les portugais ont été plus fermes, les 4 p. c. russes plus offerts, et dans les autres fonds étrangers, il y a eu peu d'affaires, et le cours n'a éprouvé aucune variation.

Les actions du chemin de fer rhénan, qui la veille étaient bien voulues, ont baissé de 1 1/2 p. c.

Les dernières nouvelles arrivées d'Amérique, ont dissipé le vague, les contradictions, les incertitudes que les gazettes et correspondances mexicaines, les seules apportées par le *Britannia*, avaient laissés subsister sur les événements qui ont eu lieu sous les murs de Mexico, depuis le 7 septembre, jour de la rupture des négociations, et le 15, jour du dernier combat, à la suite duquel l'évacuation de la capitale par Santa-Anna et son armée a laissé le général Scott en possession d'une ville, dont les rues, les maisons, les églises même, disputées avec acharnement par les troupes antagonistes, n'étaient restées au pouvoir des vainqueurs, qu'après des attaques réitérées, ainsi que le démontrent tous les récits qui nous sont parvenus.

Il est juste de dire que la résistance de l'armée et de la population presque entière atteste que l'obstination du caractère espagnol à défendre les villes non fortifiées, alors même que l'ennemi y a pénétré de toutes parts, n'a pas dégénéré chez la race Ibero-américaine. Il y a quelque chose de noble dans le refus des plénipotentiaires mexicains, d'accepter le morcellement de leur *territoire*. Nous regrettons cependant de trouver dans les lettres écrites par des Mexicains l'approbation de la violation d'un des articles de l'armistice en élevant de nouvelles fortifications pendant la durée de la trève. D'un autre côté, les opérations du général Scott, depuis son débarquement près de Vera-Cruz jusqu'à la conquête de la ville de Montezuma, indique des talents militaires d'un ordre supérieur. Ce chef doit se féliciter du talent qu'il a trouvé dans les généraux sous ses ordres. Worth, Pile et Smit sont des hommes qui promettent à l'Amérique des officiers supérieurs dignes de commander en chef.

Un fait surtout digne de remarque et qui fait le plus grand honneur au général Taylor, c'est l'abnégation qu'il a montrée en affaiblissant chaque jour sa propre armée pour secourir son frère d'armes, son rival de gloire, en lui envoyant de forts détachements.

Nous croyons que quelques journaux anglais se trompent gravement en assurant que la majorité du congrès qui doit bientôt s'assembler à Washington, se prononcera contre la continuation de la guerre. Les mêmes arguments sur lesquels s'appuient aujourd'hui les whigs, ont été vainement employés par le parti fédéraliste pour forcer le président Maddison à terminer par une paix désavantageuse la dernière guerre entre l'Amérique et l'Angleterre. Le patriotisme national a soutenu néanmoins l'énergique persévérance de cet illustre homme d'Etat et amené par ce concours la paix honorable signée à Gand, en 1815.

Au reste, le président Polk a donné ordre d'enrôler toutes les troupes que le congrès lui a accordé le pouvoir d'appeler sous les drapeaux, dans le but de renforcer promptement les armées des généraux Scott et Taylor. Il se propose aussi, dès l'ouverture de la session du congrès, de demander de nouveaux subsides pour continuer la guerre.

Il est a présumer que, maître de la capitale du Mexique, le général Scott échellonnera des troupes sur la route de Mexico à Vera-Cruz pour rendre les communications libres entre l'intérieur et le littoral, gardant néanmoins des forces suffisantes pour tenir en échec les débris de l'armée mexicaine sous les ordres de Santa-Anna. Le général Taylor, de son côté, puissamment renforcé par les régiments de nouvelle levée, s'établira solidement dans le Nouveau-Mexique. Les villes maritimes sur les deux océans resteront sous la domination des flottes des Etats-Unis. Les voies de communication ouvertes au commerce amèneront dans les ports des marchandises de toutes espèces sur lesquelles seront perçus des droits suffisants pour couvrir en grande partie les frais d'occupation militaire du territoire mexicain. Il est probable que le gouvernement de l'Union établira pour la capitale et les villes intérieures un système de gouvernement provisoire, qui remplacera par l'ordre et le maintien de tous les droits civils, l'anarchie et l'arbitraire que Santa-Anna y a introduits.

Un tel état de choses, nous le concevons très-bien, ne saurait être de longue durée; mais il est à espérer que la nation mexicaine comprendra bientôt la nécessité de mettre fin aux calamités qui pèsent sur elle, par une paix prompte et honorable.

La valeur que les Mexicains ont déployée dans les dernièrs combats, doit faire comprendre aussi aux Américains qu'il ne serait pas prudent de leur part d'abuser de la victoire.

Nous n'avons aucune faillite considérable à enregistrer en Angleterre aujourd'hui; mais, il y en a quatre à mentionner encore dans les maisons secondaires: deux à Manchester, une à Belfast, une à Londres. Les deux maisons de Manchester, MM. Fairbridge et compagnie, et M. Lambert, faisaient le commerce des Indes orientales; la maison Perry et compagnie, de Belfast, faisait le commerce de denrées alimentaires. La faillite de Londres est celle d'un courtier en denrées coloniales. Quoiqu'on diffère encore sur l'efficacité de la mesure prise par la banque et le gouvernement, on est généralement d'accord sur ce fait qu'elle a fait succéder le calme à l'agitation.

Elle ne ranime pas l'esprit de spéculation, mais elle soutient les entreprises qui méritent de l'être. Quoique la banque d'Angleterre escompte à 8 p. c., les maisons de banque particulières de Londres prennent le papier à 7 1/2 p. c.

Une députation des filateurs de coton du Lancashire est venue à Londres, le 26, et a été reçue en audience par lord John Russell. Un nouveau conseil de cabinet, auquel assistaient tous les ministres présents à Londres, a été tenu le 27; et la crise paraît y avoir été un nouveau sujet d'examen.

Pendant que les ministres, à Londres, doivent écouter les doléances du commerce et de l'industrie, le vice-roi d'Irlande s'entretenait à Dublin, avec une députation de prélats de l'Eglise catholique, de la profonde détresse de cette autre partie du royaume-uni.

Lord Clarendon a reçu, dit-on, la députation avec beaucoup d'affabilité.

Au retour de la députation le synode s'est réuni pour recevoir communication de la réponse de lord Clarendon. On dit que cette réponse a nécessité la présentation de nouvelles résolutions, mais qu'elles ne sont pas de nature à être acceptées par la majorité des prélats.

La *Gazette de Cologne* avait dit, d'après une correspondance de Berlin, que le gouvernement prussien se prépare à mettre l'armée au complet. La *Gazette de Prusse* rectifie cette assertion, en disant que l'armée prussienne sur pied de paix est complète, autant que peut l'être une armée, et qu'elle peut se mettre très facilement et très promptement sur le pied de guerre par l'appel de la réserve. La *Gazette de Prusse* explique en outre que, si la levée a été cette année plus forte à Berlin que dans les années précédentes, c'est qu'on s'est convaincu que les jeunes gens des villes, dont la santé paraît moins vigoureuse que dans les campagnes, peuvent parfaitement supporter les travaux du service militaire; dès lors, il n'y a plus lieu de mettre tant de ménagements pour la levée des jeunes gens des villes.

On parle à Madrid d'une crise ministérielle, provenant, dit-on, de la désapprobation exprimée par la reine relativement à la marche suivie par le cabinet.

Le gouvernement s'est occupé dans deux conseils successifs, de l'affaire de la conversion en papier du 3 p. c. des arrérages de la maison royale. Considérant la gravité de cette affaire, les difficultés qu'elle présente et les intérêts qu'elle touche, il paraît que le ministère a décidé de suspendre l'opération jusqu'à ce que l'on puisse la soumettre aux cortès.

Il y a de l'agitation dans le royaume de Piémont. Les nouvelles qui nous arrivent aujourd'hui parlent d'une modification de cabinet à Turin, de la démission de l'officier supérieur qui avait le commandement militaire de cette ville, à la suite d'une démonstration politique dont cette ville a été le théâtre.

Les journaux de Paris qui nous sont parvenus ce matin ne donnent aucune nouvelle importante.

Le *Journal des Débats* s'occupe d'une brochure qui a paru récemment sans nom d'auteur, mais que le journal ministériel déclare être de M. Capfigue. Il l'attaque vivement, bien qu'elle soit écrite en faveur de M. Guizot.

L'article du *Journal des Débats* est terminé par des réflexions sur le danger que paraît courir la liberté.

Cette conclusion du *Journal des Débats* est assez intéressante pour être reproduite:

« A toutes les époques on a déclamé contre la corruption du temps présent, on a exalté le temps passé, on a exagéré la perdition des âmes et la dépravation des mœurs; et cependant ceux qui se posaient en Jérémies humanitaires, dans ces siècles si religieux où Brantôme écrivait ses *Dames galantes* et Tallemant des Reaux ses *Historiettes*, ceux-là peut-être avaient plus de raison de prêcher la morale à leurs contemporains, que M. Capefigue de jeter *la boue et le sang* d'un crime isolé à la tête de la France de 1847.

» Mais toutes ces déclamations sont usées, et M. Capefigue n'a pas le mérite de l'invention. La mode elle-même (car nous reconnaissons qu'il est aujourd'hui de mode de crier à la corruption, et les gens du bel air trouvent de fort bon goût de faire profession de mépris pour notre société bourgeoise et constitutionnelle), la mode elle-même ne rajeunit pas ces pasquinades rétrospectives, vieilles comme le monde. Elle ne rajeunira pas, si puissante qu'elle soit, le livre de M. Capefigue; à moins pourtant qu'on ne trouve plaisante sa théorie des *impôts somptuaires*.

» Un législateur qui, pour guérir les maux qu'il signale avec des cou... si vives et des cris de douleur si poignante, ne trouve en attendant ... que l'impôt des billards, celui des dominos, des cheminées et des ... tons, est fait pour obtenir un grand succès de rire auprès des écono... de boudoir et d'estaminet. M. Capefigue, à son tour, pourra se moque... rieurs; car la véritable pensée de son livre n'est pas là: *In caudâ ven...* Sa dernière conclusion, elle est contre la liberté; et celle-là nous la ju... impuissante, *mais nous la croyons, par le temps qui court, malheu...ment trop sérieuse.* »

La *Presse* publie un long article intitulé: les *Evénem...* Il se résume en ce peu de mots:

« Une lutte maritime, une crise sociale; tels sont les deux écue... nous apercevons à l'horizon à travers la brume qui la voile, écueils ... quels la France peut être irrésistiblement entraînée par un seul ... courant:

» Excès de la production sur la consommation, encombrement ... liers et des marchés, difficulté de s'ouvrir de nouveaux débouchés ... industrielle de l'Angleterre!

» Il est un troisième écueil, sur lequel nous ne voulons pas arrê... regards; il n'est pas au pouvoir des ministres d'éviter celui-ci, mais ... en leur pouvoir de faire que les espérances qui s'ajournent à cette ... soient déçues.

» Le moyen, c'est de ne pas ajourner eux-mêmes toutes les diffi... toutes les questions. »

Le *Constitutionnel* publie un long article sur *la liberté ... presse en* 1847. Son but est de démontrer que le gouverne... n'osant attaquer de front cette liberté, s'est appliqué à la ... sourdement, en créant contre elle une jurisprudence con... ment hostile.

La direction du Théâtre-Royal-Hollandais, pour satisfaire à la ... d'un grand nombre d'amateurs de notre littérature nationale, ... mardi prochain 2 novembre, une seconde représentation de *la Mort ... Carlos*, tragédie en cinq actes de M. Wiselius. Cette œuvre dram... fortement conçue, est un des meilleurs ouvrages de la scène holla... riche de beaux vers, elle offre un tableau animé de l'époque de la lu... rieuse de nos ancêtres contre l'oppression espagnole, et des situation... puissant intérêt national. La direction n'a rien épargné pour qu... représentation fût digne des suffrages de ceux qui préfèrent aux ... d'origine étrangère les bons ouvrages du répertoire classique. On sa... deux principaux rôles de la *Mort de don Carlos* sont remplis par ... et Mme van Ollefen da Sylva avec ce beau talent qu'on se plaît à ... connaître.

Nouvelles importantes de la Suisse.

Les dernières nouvelles de Suisse sont de la plus haute ... portance. La deuxième séance de la Diète a vu naître des ... positions de conciliation, des moyens de rapproche... l'assemblée a reçu en même temps plusieurs dépêches ... nonçant que les troupes du *Sonderbund* étaient prêtes ... les points et attendaient le combat. La proposition de ... les troupes actuellement sur pied n'a obtenu que 9 1/2 voix ... une dernière dépêche nous annonce que la guerre n'aura ... lieu, qu'un moyen de conciliation a été adopté. Voici la procla... mation de la Diète fédérale aux autorités cantonales ... peuple des cantons de Lucerne, Ury, Schwytz, Unterw... Zug, Fribourg et Valais:

La situation de notre patrie, si heureuse du reste, est grave et de ... à inspirer de sérieuses inquiétudes: La division qui règne parmi les ... dérés menace de troubler la paix. Soucieuse du devoir qui lui est im... maintenir la sûreté intérieure de la confédération, et du désir de co... la paix à la patrie, la Diète se sent pressée de vous adresser quelques ... franches, bienveillantes et d'amitié confédérale.

Ici la proclamation explique que, d'après le pacte fédéral, les ca... ne peuvent former de liaisons préjudiciables à la confédération, ... droits des autres cantons:

Or, le *Sonderbund* est dans ce cas; il place ses troupes en deh... l'autorité fédérale. On parle même d'une résistance armée: la Di... peut tolérer un tel état de choses.

Signé. OCHSENBEIN, *président de la Di...*

Cette pièce est accompagnée d'instructions aux commi... res fédéraux chargés d'agir dans le sens de la proclamatio...

Une correspondance particulière de Paris nous fait conn... deux fait importants relatifs aux affaires de Suisse. L'un ... pendant dubitatif encore: ce serait la réunion à la major... la Diète des cantons de Neuchâtel et de Bâle-ville, qui jus... étaient restés neutres; l'autre, qu'elle nous donne comme ... tain, est le renoncement du gouvernement français à éche... des troupes sur la frontière suisse.

Le *Journal des Débats* dément lui-même la nouvelle ... donnée de la démission du colonel Dufour, des fonction de ... mandant en chef de l'armée fédérale. Le colonel Du... choisi les six officiers supérieurs auxquels sera confié le ... mandement des divisions; en voici les noms: le géné... Donatz (des Grisons), les colonels Ziegler (de Zurich), ... kardt (de Bâle), Rilliet-Constant (de Genève), Bontem... Vaud), Gmür (de Saint-Gall).

Tous les représentants fédéraux sont de retour à Berne ... qu'on le présumait, ils ont reçu partout la même répo... Lucerne: c'est-à-dire que partout ils ont complétement ... dans leur mission. Le *Constitutionnel* dit même que ... uns d'entre eux ont été en butte à des insultes. Quelques ... dres ont eu lieu dans des districts catholiques du c... Saint-Gall, où les agents du *Sonderbund* avaient tra... populations. Quelques soldats de la milice ont aband... poste. Les mesures les plus énergiques ont été prises ... tement par le gouvernement du canton. Les canto... et de Thurgovie ont été requis par lui de prêter ... de faire avancer leurs troupes. Ils ont obtempéré ... tation, et à la date des dernières nouvelles, les troupes ... coises venaient d'entrer sur le territoire de Saint-Gall ... tentative d'insurrection n'avait pas eu d'ailleurs ...

On pense que les hostilités contre le *Sonderbund* ... ront par l'attaque de Fribourg.

On parle d'un projet d'emprunt de 8 millions de francs ...

...uisse dont la Diète s'occuperait dans une de ses prochai-...ances pour faire face aux frais de la guerre.

...le décret rendu par la Diète dans sa séance du soir, ...

...oulant maintenir l'ordre et le rétablir là où il a été troublé, ainsi que sau-...er les droits de la confédération, la Diète arrête ce qui suit :

...Il y aura une mise sur pied de troupes au service de la confédération.

...Les troupes mises sur pied par les cantons qui n'appartiennent pas à ...e séparée (*Sonderbund*) passent immédiatement au service fédéral.

...Le conseil fédéral de la guerre est, de plus, chargé de mettre autant de ...sur pied qu'il le faudra pour que le corps d'armée soit d'environ 50,000 ...es.

...troupes sont tenues à la disposition du commandant en chef, et seront ...ées d'après ses ordres.

...Le commissaire des guerres en chef sera immédiatement appelé en ac-...e service.

...Le haut directoire fédéral est chargé de pourvoir aux fonds nécessaires à ...tion des résolutions qui précèdent, ainsi qu'à l'entretien ultérieur de ...e.

...L'état-major fédéral sera complété sans retard.

...Le commandant en chef portera, pendant la mise sur pied des troupes, ...e de général.

...Le commandant en chef, général Dufour, est chargé par la haute diète ...ndre immédiatement le commandement des troupes appelées en activité ...ice au nombre d'environ 50,000 hommes, par les résolutions d'aujour-... de les répartir convenablement, de les employer au rétablissement de ...de la légalité là où ils ont été troublés, au maintien de la considéra-...la confédération et de son indépendance.

...ns la répartition des troupes, il aura soin de donner aux troupes des ...qui méritent leur confiance.

...commandant en chef fera sans retard à la diète les propositions qu'il ...convenables pour l'augmentation des troupes, s'il y a lieu, ainsi que ...autres vœux qu'il peut avoir à émettre pour l'accomplissement de sa ...mission. »

...ituation de la France à l'extérieur en 1847.

...nouvel article, signé du nom de M. de Lamartine, vient ...e publié par le journal qui s'imprime à Maçon sous les ...es de l'illustre poète. Cet article, qui est consacré à l'exa-... de la politique extérieure de la France, est reproduit par ...re journaux de l'opposition de Paris, qui tous font leurs ré-...es et signalent entre leur opinion et celle du député de ...on de notables divergences. Le *Siècle* rappelle que M. de ...rtine a été conservateur, et il lui reproche de transporter ...ses jugements les plus sincères quelque chose des anciennes ...ions qui l'ont animé. Le *Commerce* se borne à constater son ...ccord, qu'il s'engage à mieux caractériser plus tard. Le *...rrier français* ne veut pas de la paix proclamée par M. de ...artine, et il refait, d'après son propre thème, l'article qu'il ...nd cependant la peine de citer. Enfin la *Presse* déclare que ...ues et ses idées s'écartent de celles de M. de Lamartine, et ...ajoute qu'il ne faut qu'un peu d'attention pour mesurer la ...ance qui sépare les deux lignes parallèles, *l'une tracée au ...l, l'autre régnant au sommet du mont.*

...es autres journaux de l'opposition reproduisent tout simple-...nt sans commentaires la nouvelle élucubration de M. de ...martine. Nous ferons comme eux, par ce motif que le talent, ...elque hauteur qu'il s'élève, ne suffit pas pour appeler une ...ussion sérieuse, et qu'une individualité, si brillante qu'elle ...ne peut prétendre à occuper le pays d'elle-même, tant ...elle se confine dans son isolement. M. de Lamartine a rompu ... le parti conservateur, et il n'a pu réussir à se faire accepter ...l'opposition. C'est une situation bizarre et fâcheuse, contre ...elle il lutte de tous les efforts désespérés de sa plume, mais ...l'éclat même de son incomparable talent peut à peine pré-...er du ridicule.

...oici l'article de l'honorable député de Mâcon :

...ous avons parlé du dedans dans nos deux précédents articles, parlons ...urd'hui du dehors. Jetons un regard sur la situation que nous pouvions ...en Europe et sur celle que le gouvernement de Juillet nous a faite ; les ...es étrangères ne se jugent pas seulement par le sentiment et par le ...sens, il y faut une étude de l'Europe et une connaissance approfondie des ...és des cabinets avec lesquels nous avons à traiter. Le temps n'est plus, ...eu veuille qu'il ne renaisse jamais ! où toute la politique internationale ...Europe était dans la tête d'un seul homme, et où le poids d'un million de ...nnettes françaises faisait trébucher à son gré toutes les balances de l'équi-...e européen.

...es monarchies universelles militaires coûtent cher et durent peu ; et, de ..., la monarchie universelle d'une nation est l'oppression de toutes les au-... Ce n'est pas la politique du droit, de la justice et de la paix, à laquelle ...s nous sommes constamment attachés. Nous croyons que la justice et le ...t sont les conditions de la paix, et que la paix est la condition de la liberté. ... avons-nous toujours professé la paix, non pas seulement au nom de ...manité, qui est bien quelque chose, mais au nom du salut et du progrès ...révolution. En cela nous avons été, quant au fond, presque toujours d'ac-... avec le gouvernement.

...830 étant donné, il n'y avait que deux partis à prendre : ou faire explosion ...sion sur l'Europe entière, ou rentrer avec un drapeau et une dynastie ...dans l'engrenage du mécanisme européen. — L'explosion sans pro-...tion? Elle n'était pas juste, elle aurait ressemblé à une vengeance de ... à une aspiration nouvelle et violente à la domination universelle de ...ope, à un bouleversement systématique de la géographie, des lois, des ...nes, des mœurs, des nationalités par la France. De plus, elle n'était pas ...pportune : la France n'était pas prête.

...On a fait une révolution de 1830 en trois jours ; on fait une guerre défen-... de 1792 avec le seul enthousiasme ; on ne fait une guerre universelle et ...ensive qu'avec des armées soldées, nombreuses et aguerries. Nous ne les avions pas. On n'improvise pas la monarchie universelle ; la paix était une nécessité autant qu'une prudence alors. Ce sera le beau titre historique de la France et du gouvernement de Juillet que de l'avoir compris ; mais la paix n'est pas la léthargie de la pensée et de la diplomatie d'un peuple. Il fallait veiller, regarder, penser, prévoir, nouer des alliances, établir des points d'ap-...ui au levier français pour l'heure et pour les occasions d'agir que le temps devait amener au bénéfice de la France. Ces occasions ne pouvaient manquer ; ...emps est que la succession de l'imprévu.

...es occasions ne manquèrent pas en effet. La Pologne s'agita, l'Italie pal-...it, la Hollande et la Belgique se déchirèrent, l'Espagne eut quelques con-...sions de plus de la lente agonie de sa monarchie monacale ; le royaume de ...gique fut créé. Il fut, quoi qu'on en dise, une concession à la France, ... nationalité indépendante, neutre, amie, sur notre frontière, au lieu d'un ...p de manœuvres de la coalition contre nous, tel qu'il avait été dessiné et ...é en 1815. L'Europe se rassit, la France respira plus librement de ce côté. ... ans s'écoulèrent.

...is la question des questions surgit dans le monde. L'empire ottoman trem-...ur sa base de l'autre côté de la Méditerranée. — L'Égypte, la Syrie, la Ca-...ie, l'Arabie, l'Asie-Mineure, les îles, les continents s'en détachèrent ...-mêmes, et tendirent comme la Grèce à reprendre une vie propre et in-...ndante sur des sols vierges et avec des populations pleines de sève, après ...llux de l'invasion ottomane qui se retirait épuisée de son ancien lit. C'était ... de heure de l'Europe! l'heure prédite, attendue par Leibnitz, par Tal-...and, par Napoléon : l'heure de la France de Juillet, surtout ! — Et pourquoi ... la France de Juillet, nous dira-t-on? — par une raison bien simple : ... que la France de Juillet, ne pouvant pas vouloir la guerre, n'avait d'es-...ance que dans un remaniement diplomatique. Or, la chute de l'empire ot-... était la plus grande occasion de remaniement diplomatique que la Pro-...ence eût jamais offerte aux hommes d'État européens et surtout français. ... la France, dont le consentement était indispensable à un arrange-ment européen de ces territoires et de ces mers, et à une distribution, sinon des débris, au moins des influences et des protectorats de tous ces peuples en liquéfaction autour de la Méditerranée, la France pouvait faire de ce consentement la condition de son alliance, soit avec l'Angleterre, soit avec la Russie. L'une et l'autre de ces deux puissances la lui offraient pour prix et pour gage d'une action commune en Orient. En acceptant l'une ou l'autre de ces alliances, la France rompait le système européen en deux. Elle avait la moitié des puissances contre elle, l'autre moitié avec elle. Elle marchait à la tête d'un système d'alliés indissolubles. La coalition des cabinets, toujours unis contre nous par la question du principe révolutionnaire, était à jamais dissoute par une question de territoire et de navigation. L'ordre nouveau était fondé, et la France y reprenait sa grande place, sans guerre : *novus rerum nascitur ordo !*

Rien ne fut compris, rien ne fut accepté, rien ne fut osé. La question fut résolue pendant nos indécisions, sans nous, malgré nous et contre nous ! La France resta sans alliés et sans système, avec l'inimitié et avec le mépris de tous les cabinets, de plus. L'Angleterre et la Russie, voyant qu'il n'y avait rien à espérer de nous, se lièrent de colère et de désespoir entre elles, et ajournèrent pour un siècle leur prétendu conflit aux Indes et en Perse !... Ces années fatales, ces transactions déplorables, ces pensées courtes, ces actes contradictoires, cette politique à double visage et sans main, ces menaces sans effet, ces démonstrations de faiblesse, ces sorties sans intelligence et ces rentrées sans dignité dans le concert européen, cette abdication de l'Orient, resteront dans notre histoire comme l'humiliation éternelle de la diplomatie française entre les mains des hommes d'Etat de 1830 ! Cette humiliation, nous l'avons pleurée avec des larmes, et le Liban la pleure avec son sang !

Voilà où nous en étions de nos rapports avec l'Europe en 1840, date mémorable de la séquestration de la France, de son ostracisme volontaire et de son isolement diplomatique, indéfini, au milieu de puissances fortes, actives, croissantes et unies entre elles par la haine commune de notre nature révolutionnaire ; c'était une triste situation à supporter, mais il y avait quelque chose de plus triste encore : c'était de la supporter sans dignité et sans prudence ; c'était enfin de l'aggraver par un de ces actes téméraires et irréfléchis qui ferment toute porte aux réconciliations. C'est ce qui nous arriva par les mains mêmes du cabinet chargé par le roi et par les chambres de réparer les fautes du cabinet précédent.

L'homme d'Etat appelé à diriger les affaires étrangères dans un sens inverse du cabinet de 1840, avait été lui-même un des membres les plus actifs de cette *coalition parlementaire*, qui avait arraché le pouvoir presque *tumultuairement* des mains du ministre *Molé*. Cet homme d'Etat avait irrité et inquiété l'Europe, pendant la coalition, par de bouillantes démonstrations de tribune contre la longanimité du cabinet pacifique de M. *Molé*. Il avait dans son attitude et dans ses paroles agité la guerre dans les cœurs humiliés. C'était peu ; il avait accepté le rôle d'ambassadeur du cabinet de 1840. Il avait trempé à ce titre dans toutes les négociations très aigries à Londres au sujet de l'Egypte et de l'empire ottoman ; il avait dû adopter sur cette question, comme ambassadeur, la politique égyptienne et provoquante du cabinet qu'il représentait.

Il avait échangé à cet égard avec les puissances négociatrices les notes les plus acerbes. Enfin il avait été trompé, au terme de sa négociation, par l'Angleterre et par la Russie lassées de nos indécisions ; et le traité qui mettait la France hors de l'action commune en Orient avait été signé à l'insu de cet homme d'Etat, au moment où il écrivait à son gouvernement d'être tranquille. Une vive et mutuelle aigreur devait donc naturellement préexister entre ces hommes d'Etat et les hommes d'Etat de l'Angleterre, à l'époque où il rentrait à Paris pour y diriger le cabinet français.

Une contradiction criante existait entre le rôle que cet homme d'Etat venait de jouer dans la coalition parlementaire en France, dans la négociation ottomane à Londres, et le rôle qu'il était appelé à remplir à Paris. C'était l'homme de la coalition chargé de combattre à la tribune ses amis de la veille dans la coalition ! C'était l'ambassadeur du cabinet de 1840, chargé de réfuter devant la chambres et devant l'Europe la politique de 1840 ! C'était l'homme des notes belliqueuses échangées par ses mains à Londres, en faveur de l'Egypte, chargé de désavouer la politique égyptienne et de proclamer la paix ! Ce rôle était rude et scabreux pour lui ; il y a plus, ce rôle était téméraire et dangereux pour la politique de son pays. Quels que soient la haute valeur, le talent, la considération, l'autorité morale d'un homme, il y a quelque chose de plus fort que son individualité. C'est sa situation. Sa situation était fausse, et pour la rectifier dans sa personne, cet homme d'Etat devait être entraîné à la fausser davantage dans la politique de son pays.

D'abord, il fallait se faire pardonner à Paris, à Londres, en Europe, d'avoir été l'orateur et l'ambassadeur d'un cabinet qui avait agité la guerre. Pour cela, il fallait exagérer la paix ; il fallait précipiter à tout prix la réconciliation et ce qu'on appelle la *rentrée dans le concert européen*. Cela fut fait, comme on sait, avec un hâte et une abnégation de dignité nationale dont la France n'aime pas à se souvenir ! Notre nom en Orient y périt. Notre rang dans le monde y fut éclipsé. Notre pavillon s'écarta de ces murs pour ne pas assister à ce spectacle. Nos protégés chrétiens, en Syrie, furent livrés à leur malheureux sort : on connaît ce sacrifice de la nation maronite à la nécessité. La France eut sa *parga* comme l'Angleterre, seulement notre douleur et notre tache s'étendirent sur un plus grand continent, et le sang d'un peuple ami et dévoué à la France cria sur tout le Liban contre nous !

Ce n'était pas assez ; il fallait colorer ces sacrifices d'une apparence d'entente cordiale et d'alliance intime et active avec l'Angleterre. Il fallait, disons le mot, jouer la comédie de l'alliance anglaise devant la France, afin de la rassurer et de l'édifier sur la solidification de la paix. Mais, de plus, cette comédie, il fallait la jouer seul, car le cabinet de Londres ne consentait pas à y prendre un rôle. Pour cela que fit-on ?

On exhuma des cartons une question humanitaire et sainte que l'Angleterre a la gloire d'avoir la première proclamée et accomplie au salut des hommes et à la gloire de Dieu : l'abolition de la traite des noirs. On signa avec elle un nouveau traité de répression collectif de cet odieux trafic de chair humaine. L'intention du cabinet français était bonne en soi ; nous ne sommes pas de ceux qui la lui ont reprochée. La cause de l'humanité est à nos yeux au-dessus de celle de la vanité des pavillons. Les pavillons s'honorent par leurs œuvres et non par leurs susceptibilités. L'intention était droite devant Dieu. Elle était maladroite devant la France. Ce n'était pas l'heure de rapprocher les mains de l'Angleterre et de la France, qui venaient de se froisser si rudement. Le conflit devait naître à l'instant : il naquit : La France s'indigna de ce qu'on voulait la subordonner à l'Angleterre. Les chambres déchirèrent le traité. Le ministre fut obligé de le désavouer lui-même. La désaffection s'accrut entre les deux nations, et les pauvres noirs furent plus livrés que jamais à la spoliation de leur race entre l'ancien traité, qui n'existait plus, et le nouveau, qui n'existait pas encore.

Cette scène manquée, on en essaya une autre. On se dit sans doute : il faut consoler un peu la France de ses humiliations dans les quatre parties du monde ; cherchons une compensation dans la cinquième. On aperçut avec la loupe sur la carte de l'Océanie un point imperceptible, un îlot égaré sur les mers, une *curiosité* de navigateur. On résolut de la disputer à l'Angleterre, qui n'avait jamais daigné l'occuper. On prit *Taïti*. On s'y querella avec un missionnaire méthodiste. On faillit avoir la guerre avec l'Angleterre pour une tête d'épingle, quand on n'avait pas voulu l'avoir pour des continents et pour l'Océan. Enfin on indemnisa le missionnaire, et la France fut quitte de sa gloire pour trente mille francs une fois payés, et pour quelques millions de son trésor et quelques milliers de vies de ses enfants que lui coûtera tous les ans et à tout jamais ce nid à querelles ! Ce fut notre troisième acte.

Les deux autres devaient être plus sérieux. Le gouvernement, alors constitutionnel et modéré de la reine Christine, chancelait en Espagne. On y invoquait le secours de la France pour y affermir l'ordre naissant et la liberté contre l'usurpation militaire. Le traité de la quadruple alliance engageait la France à soutenir, conjointement avec l'Angleterre, le système constitutionnel dans la Péninsule. L'heure de cette action commune était arrivée. La France s'y refusa. Elle laissa fuir la reine et la constitution à Paris. On éluda un traité pour nouer un intrigue. On déchira la quadruple alliance pour la remplacer par le contrat de mariage Montpensier ; on signifia ce mariage à la France comme une victoire de notre politique ; la France y fut un moment trompée. Elle trompa même des hommes politiques qui crurent voir derrière cette audace le courage de la soutenir. Hélas ! qu'en pense la France aujourd'hui ? Mais surtout qu'en pensera-t-elle dans dix ans ? Nous l'avons dit à l'époque de cette fatale transaction à nos lecteurs : ce fut l'engagement de la sûreté et de la liberté de notre politique pendant vingt ans ; ce fut la paix du monde mise en gage à Madrid pour l'éventualité d'une couronne de plus dans la maison de Bourbon. Aucune dynastie, pas même celle de Louis XIV, ne coûta une telle rançon à son pays.

La politique française était d'exclure et non de prétendre en Espagne. Jamais l'Europe ne verra impunément deux couronnes de famille à la fois sur le front de la dynastie de Juillet. Cette prétention à épuisé la France de sang, lassé et flétri la vieillesse de Louis XIV, la terreur de l'Europe ! Cette prétention a trompé Napoléon, maître du monde ! Un million d'hommes n'a pu lui garder cette proie. Il a été obligé de la remettre lui-même, en 1813, sur le tapis du congrès de Châtillon, où il demandait la paix. Une intrigue de ménage pourra-t-elle donc ce que n'ont pu tenter impunément ni le prestige de Louis XIV ; ni le génie et l'épée de Napoléon ? Et si cette nouvelle guerre de succession, désormais toujours ouverte devant nous, venait à éclater et à réussir, à quel prix incalculable d'or, de sang et de vraie politique la France aurait-elle ajouté une couronne de plus au mobilier de sa couronne ?

Le mariage espagnol, c'est un procès éternel que la témérité dynastique des ministres français a intenté à l'Europe : qui place un éternel dissentiment entre l'Angleterre et nous ; qui ne sera jugé que par une guerre de succession faite par une nation au profit d'une famille ; qui ne coûtera pas moins cher à la France s'il est gagné que s'il est perdu ; qui interdit à la France toute pensée, toute action, toute liberté de mouvement, tant qu'il n'y aura pas d'héritiers majeurs de la reine Isabelle, entre le trône d'Espagne et les Tuileries ; et qui enfin nous force à abandonner toutes les occasions et toutes les causes libérales ou nationales en Europe, pour ne pas nous distraire de cette cause d'agrandissement dynastique que le ministère a désormais substituée à toutes les causes de nationalité pour nous.

Pour colorer ce mariage d'une témérité politique, le ministère eut l'air d'être sûr de retrouver au Nord l'alliance qu'il venait de déchirer avec l'Angleterre. Le Nord ne voulut pas lui laisser huit jours son illusion. La république de Cracovie fut effacée audacieusement de la carte de l'Europe. Ce fut la réponse du Nord à nos avances. Le ministère et la France furent étourdis de ce coup de poignard au cabinet des Tuileries à travers le cadavre de la Pologne ! — Voilà notre crédit au Nord.

Ajoutez à cela *cent mille hommes* tenus systématiquement en faction en Algérie pour garder l'Atlas à vue ! vous aurez le double secret de notre impuissance diplomatique et de notre immobilité !

Nous en montrerons tout à l'heure les conséquences dans les deux affaires présentes en Europe : la Suisse et l'Italie.

LAMARTINE.

Faits divers.

On lit dans la *Zeitungshalle* de Berlin l'article suivant, qui parait venir d'une très bonne source :

M. de Schwarzer nous a quittés, il y a quelques jours, pour se rendre par Hambourg et Brême en Hollande et en Angleterre. Des concessions accordées par les administrations postales de la Prusse, de la Bavière, du grand-duché de Bade et du prince de la Tour et Taxis assurent à l'entreprise du Lloyd autrichien le libre transit à travers leur territoire, et lui fournissent les moyens d'établir un service indépendant pour le transport de la malle de l'Inde par l'Allemagne, service qui, par sa direction géographique avantageuse, doit rallier immédiatement à lui la poste indo hollandaise, tandis qu'à son tour l'Angleterre, qui sous ce rapport dépend à un si haut degré du public, ne pourra pas longtemps voir avec indifférence que le continent reçoive deux ou trois jours plus tôt qu'elle les nouvelles des Indes.

Cette attitude énergique prise par le Lloyd autrichien paraît avoir décidé le cabinet britannique à se montrer maintenant de plus facile composition ; car, à ce que nous apprenons d'autre part, tout fait espérer que déjà au commencement de l'année prochaine la malle indo-anglaise prendra la route de l'Allemagne par Trieste. Si la route par le Tyrol et le long du Rhin a été abandonnée pour le moment et qu'on donne la préférence à celle par Cologne, Hanovre, Berlin et Vienne, l'Angleterre, en suivant la plus longue ligne ferrée du continent, paraît subordonner le principe de la vitesse à celui de la sûreté, car il est certain que, malgré les chemins de fer, la vapeur et les télégraphes, cette dernière route est plus longue au moins de 24 heures que celle le long du Rhin. L'Allemagne méridionale, qui d'ordinaire aime tant à nous donner des leçons quand il s'agit de grands intérêts transatlantiques, n'a pas cette fois compris sa mission ; elle est restée bien en arrière pour la construction de ses chemins de fer, tandis que l'Allemagne septentrionale a su, par des négociations diplomatiques conduites adroitement, gagner le véritable terrain pour une question d'une aussi vaste portée.

— La *Gazette d'Augsbourg* publie les détails suivants sur la dernière foire de Leipsig, qui a été cette année une bonne foire moyenne. Les achats les plus considérables ont été faits par des maisons de la Valachie, de la Russie et de l'Autriche. Il y avait aussi quelques acheteurs de Constantinople, de Braïla et de Galatz. Six maisons américaines y avaient envoyé leurs représentants avec des commandes. Les plus grandes affaires ont été faites en soieries. Des quantités considérables de soieries suisses ont été placées. Les fabricants d'Elberfeld et de Creveld ont moins eu lieu d'être satisfaits. Le commerce de la rubannerie a été des plus favorisés. La concurrence que les Anglais ont voulu faire à la passementerie de Berlin n'a pas réussi ; les articles de Berlin et d'Annaberg, en ce genre, ont eu un bon placement. Le velours a été très peu demandé, à l'exception du velours épinglé. Les affaires sur les tissus de coton ont été animées au-delà de toute attente : parmi les articles allemands les gimgamps ont été le plus demandés pour l'Amérique et l'Angleterre. La bonneterie a eu aussi beaucoup de commandes. La broderie n'a pas trouvé de placement, ce qui est fâcheux pour les ouvriers des montagnes de la Saxe qui s'occupent beaucoup de ce genre de travail. Les affaires en toiles n'ont pas été brillantes.

La fabrique de Bielefeld a rencontré une concurrence redoutable dans des produits similaires aux siens et qui se vendaient meilleur marché. Les différents genres de tissus de laine, se sont parfaitement vendus.

Il s'est écoulé des quantités énormes de ces articles. Les draps de qualités supérieures ont été bien traités, mais les qualités ordinaires se sont moins bien vendues, et sans proportion avec le prix élevé de la laine qui est une conséquence de la diminution de l'approvisionnement en toisons.

Les damas pour meubles se sont bien vendus ; les châles n'ont rencontré que fort peu de demandes. Cet article a été moins favorisé qu'aux foires précédentes. La pelleterie était plus animée que l'année dernière, sans être cependant très-brillante. Les peaux de lièvre, qui étaient recherchées autrefois, ont été tout-à-fait négligées. La quincaillerie et surtout la quincaillerie anglaise a donné lieu à de très-grands achats.

La bijouterie a été assez bien traitée, mais il ne s'est rien fait en pierres fines. Cet article est depuis quelque temps fort peu demandé à la foire de Leipsig. La vente a été bonne pour la verrerie commune. On a exposé 200 chevaux de luxe dont 25 seulement n'ont pas trouvé acheteurs. Le numéraire en argent n'a pas manqué, mais l'or et le papier sur l'étranger étaient assez rares.

— Une comète, dont la découverte est doublement revendiquée, vient d'être signalée à l'attention du monde savant. M. Vico, astronome italien, l'a aperçue, il y a peu de jours, à Rome, et Mme Rümker, épouse d'un astronome allemand, annonce l'avoir observée dès le 11 octobre courant. A moins que l'astronomie et la galanterie ne soient incompatibles, Mme Rümker conservera nécessairement le titre d'*inventeur* et lèguera comme telle son nom au nouvel astre.

— On écrit de Saint-Pétersbourg, le 12 ;

L'empereur ayant été informé qu'un jeune officier de l'armée s'est affilié à une secte religieuse regardée comme hétérodoxe, a, de son propre mouvement, rendu le décret suivant :

« Attendu qu'il résulte de l'enquête faite par la cour martiale de Wolgeda, que le nommé Félix Schwchsaky, gentilhomme, sous-lieutenant dans le bataillon d'infanterie en garnison dans ladite ville, s'est rendu coupable du crime d'avoir abjuré le culte catholique, apostolique et romain, dans lequel il est né, pour entrer dans la secte des Duchaborzes ou Molokas, secte qui s'est séparée de notre église orthodoxe, j'ordonne qu'il soit privé de tous ses droits mobiliaires, et qu'il serve comme simple soldat dans l'armée du Caucase pendant tout le reste de sa vie. »

— Nous lisons dans la *Revue du Havre* :

« Les pommiers de nos environs se trompent étrangement : ils prennent pour le printemps les tièdes brises de l'automne et se mettent à fleurir à qui mieux mieux. Nous avons compté dans une cour de l'Heure, cinq de ces arbres qui portent à la fois la blanche livrée du mois de mai et des fruits vermeils. Il en est ainsi de quelques autres arbustes, et des jardins de la côte d'Ingouville nous montrent des lilas en pleine floraison. »

— *El Clamor publico* s'amuse à calculer la fortune de Marie-Christine et l'évalue à la somme d'un milliard sept cents millions de réaux de vellon. En supposant, dit ce journal, que cette somme produise seulement 5 p. c., il en résulte un revenu annuel de 85 millions de réaux, donnant approximativement par mois 7 millions de réaux, par jour 241,334 réaux, par

heure 10,060 réaux, par minute 175 réaux. Ce capital en argent est de 85 millions d'onces, ou ce qui est la même chose de 5,312,500 livres, qui fait 212,500 arrobes (l'arrobe pèse 25 livres ancien poids.)

Pour transporter cette somme, en calculant que chaque bête de somme puisse porter huit arrobes, il faudrait 26,562 mulets, lesquels, placés à la file les uns des autres, et occupant chacun approximativement un espace de 9 pieds, formeraient une ligne de 257,289 pieds de long, lesquels équivalent à 12 lieues 3/4.

— Un petit journal allemand publie le fait suivant qui paraît assez original pour être rapporté:

« MM. Regis et Ce, à Paris, font un commerce d'un genre tout particulier: ils vendent des dieux. Sur leur enseigne, on lit en lettres colossales: *Dépôt de dieux africains*. Ils ont leur principal débouché au Sénégal, où il y autant de rois qu'il y avait de princes au moyen âge en Italie et en Allemagne. Ces rois africains sont en guerre continuelle entre eux, et cela pour le motif le plus futile; et aussitôt que l'un d'eux perd une bataille, il renvoie ses dieux et en commande d'autres de fabrique française, chez MM. Regis et Ce. »

— Un accident, heureusement sans conséquence, est arrivé avant-hier au convoi parti de Liége pour Verviers à 11 heures 15 minutes. Arrivé à Chênée, le tuyau servant à l'alimentation d'eau de la locomotive s'est brisé; l'eau, en pénétrant dans le foyer, en a chassé le feu, qui a enveloppé le tender et a failli incendier le convoi.

— Une dame vient d'inventer un nouveau moyen de communication avec les gardes des convois de chemins de fer. L'invention n'est rien autre chose qu'un tuyau acoustique semblable à ceux dont se servent certains hommes d'affaires pour communiquer avec leurs employés. On mettrait un des cornets acoustiques dans chaque voiture; ce serait un tube ordinaire en ferblanc, d'un pouce de diamètre, traversant chaque voiture au-dessous de l'impériale. A chaque extrémité un tuyau de caoutchouc le relierait à la voiture suivante, de manière à pouvoir être détaché en même temps que chaque voiture; un orifice, fermé par un ressort, serait placé dans l'intérieur des voitures; il y aurait un orifice semblable près du siége du garde-convoi, de manière que chaque voyageur pût appeler le garde-convoi, et entrer en conversation avec lui.

— On écrit de Gladbach (Prusse rhénane), le 23 octobre:

« Le canal du Nord, que Napoléon commença à faire construire pour joindre le Rhin à la Meuse, mais qui ne s'étendait qu'à Reuss, vient d'être continué jusqu'à Viersen. La nouvelle section sera ouverte sous peu de jours; elle fournira à quatre villes manufacturières, Viersen, Niersen, Gladbach et Scheidt, la facilité de se procurer les houilles de la vallée du Roër. »

— MM. Capouillet frères, qui exploitent une raffinerie de sucre, rue des Fabriques à Bruxelles, ont fait forer au centre de leur vaste établissement un puits artésien, par M. Calixte Blariaux, de Wasmes. Lundi, la source a commencé à jaillir et la colonne d'eau s'est élevée et s'est maintenue à quatre mètres au-dessus du sol, donnant six mille litres d'eau par heure

— On lit dans le *Commerce d'Anvers*:

On pouvait croire qu'on en serait resté là après l'accueil fait à l'instruction judiciaire entamée contre le *Courrier d'Anvers*, et surtout après le résultat de l'interrogatoire du rédacteur en chef de ce journal. Mais il paraît qu'il n'en a pas été ainsi.

On nous assure que M. le procureur du roi a insisté pour faire entendre de nouveaux témoins; mais M. le juge d'instruction, peu soucieux sans doute de partager ce zèle chaleureux, aurait au préalable réuni la chambre du conseil qui, sur son rapport, aurait statué qu'il n'y avait pas lieu à poursuivre.

On se demande si les nouvelles poursuites réclamées par M. le procureur du roi, ont eu lieu par suite de nouveaux ordres, ou bien si c'est de son propre chef qu'il les a requises?

— La gazette allemande le *Zuschauer*, qui se publie à Riga, rapporte les details d'un déplorable accident de chasse arrivé dans le gouvernement de Vitebsk, au commencement du mois de septembre. M. le maréchal de la noblesse de Ciechanowecki a été tué par son veneur; trompé par la coiffure brune que portait son maître, et qu'il n'apercevait qu'à travers les broussailles, ce pauvre homme lui avait logé une balle dans la tête, et l'on peut se figurer son désespoir lorsque, en accourant pour ramasser son gibier, il reconnut sa fatale méprise. M. de Ciechanowecki a survécu quelques jours encore à sa blessure, et profité d'un moment où la présence d'esprit lui était revenue pour rendre témoignage de l'innocence de son meurtrier.

— Mlle *Deluzzi* continue à être retenue en prison. Sous quelle prévention, on l'ignore, puisque rien dans ses lettres ne peut, dit-on, motiver un renvoi devant la cour d'assises.

Une femme s'est émue de cette situation faite à l'institutrice des enfants de M. de Praslin, et elle a pris sa défense devant le public, dans une brochure intitulée: *Mémoire justificatif de Mll Deluzzi*. Cette défense est écrite avec élégance, chaleur et délicatesse. L'éditeur y a joint quelques morceaux attribués à Mll Deluzzi, mais dont nous ne voudrions pas garantir l'authenticité.

— *Une jambe de bois.* — Une jeune Anglaise de Devonsport, habitant Boulogne, avait un mari curieux et gênant qui avait la prétention de contrôler la conduite de sa femme et même de la suivre dehors, bien qu'il eût une jambe de bois; cette Anglaise a imaginé un beau matin, de se soustraire à la surveillance maritale par un moyen assez ingénieux: pendant que son mari dormait dans son lit, elle est sortie emportant sa jambe de bois pour la vendre à un marchand de bric-à-brac; Mme Bel, c'est le nom de la femme, a été conduite en prison pour ce fait, et elle va être prochainement traduite devant les tribunaux. — Le cas est neuf.

— Une catastrophe horrible vient de jeter la consternation dans le port militaire de Cherbourg. Une correspondance particulière transmet les détails suivants, sous la date du 25 octobre:

« Aujourd'hui, à midi, dans la cale chantereine, on procédait à la mise à la mer d'un *bateau-poste*. Le lancement de ces sortes de bâtiments ne ressemble en rien à celui des vaisseaux ordinaires. Ces derniers, retenus par un seul câble qui se déroule, sans danger pour personne, au moment où le dernier coup de masse fait tomber la dernière pièce qui les arrête, descendent par leur propre poids, sans être retenus ni dirigés, et vont se plonger dans les flots, d'où ils se relèvent majestueusement par la seule force de leur construction. Un bateau-poste doit glisser sur son bert; et, comme arrivé dans la mer il roulerait sur lui-même sans direction, il est retenu par de forts câbles enroulés autour de cabestants nombreux qui le retiennent, modèrent son impulsion et l'arrêtent au point déterminé. » Neuf cabestants avaient été disposés sur trois lignes, d'énormes câbles et de puissantes chaînes venaient s'attacher à des ancres profondément enfoncées dans le sol. La dernière, en arrière des autres et à laquelle se rattachait tout le système, semblait devoir présenter toutes les garanties de résistance possible, lorsque tout à coup, chose inouïe! sa tige s'est brisée, non les bras, ce qui se concevrait, mais la tige, d'un diamètre de plus de quinze centimètres, s'est rompue dans le sens de l'action exercée sur elle. Aussitôt, et dans un instant plus rapide que la pensée, le bateau-poste, chargé d'ailleurs de lest, a pris sa course avec une effrayante rapidité, les câbles et les chaînes on dérapé, les cabestants, malgré l'effort de 200 ouvriers qui les manœuvraient, ont déviré et les barres d'anspec, de trois mètres de longueur, en chêne, entraînées dans cette rotation furieuse, ont brisé, broyé dans leur choc irrésistible, les malheureux ouvriers qui s'y trouvaient engagés. Six ont été tués sur le coup. Deux d'entre eux ont eu la tête arrachée. Quarante ont été plus ou moins grièvement blessés. « Les secours les plus prompts ont été aussitôt organisés et les victimes transportées à l'hôpital. Quatre au moins des plus maltraités ne passeront pas la nuit: on ne peut prévoir quelle sera l'issue des affreuses blessures d'un grand nombre. Plusieurs amputations ont été opérées. » L'événement se passait à midi, c'était l'heure où les femmes des ouvriers du port leur apportaient leurs dîners. Qu'on se figure ces malheureuses, ne rencontrant qu'un cadavre ou un corps mutilé, en voyant défiler ces quarante civières d'où sortaient des cris et du sang; que l'on juge de la terreur répandue sur cet pas du funèbre cortège!! ..... « Constatons, dès à présent, que l'opinion publique n'a élevé aucune plainte contre l'ingénieur chargé de la direction de la manœuvre.

M. Antoine, homme d'un incontestable mérite et d'une prudence reconnue n'avait rien négligé. Il a fallu un événement aussi imprévu, aussi rare que la cassure de la tige d'une ancre, pour que d'aussi funestes faits se produisissent. Qu'on se fasse, si on le peut, l'idée de longs léviers en dur bois de chêne, mûs horizontalement avec une vitesse incalculable: Tout ce qui se trouvait dans leur sphère d'action devait être tué ou grièvement blessé; un des cabestants s'est même renversé sur ceux qui le servaient. Les barres d'anspec ont été brisées comme de faibles baguettes. Il y a bien des malheurs à soulager. Espérons que tous les devoirs seront remplis et que la pitié publique ne fera pas défaut à tant d'infortunes. Une souscription a dû s'ouvrir chez M. Morin, notaire et maire de Cherbourg et chez tous les notaires de la ville.

— *Un voleur pris par asphyxie.* — On lit dans la *Gazette des Tribunaux* de Paris du 2 octobre: Un forçat libéré, surpris ce matin en flagrant délit de vol, rue des Mûriers, par un locataire chez lequel il s'était introduit en son absence, et qui, au retour, trouva sa porte forcée et sa chambre à coucher encombrée de paquets prêts à être enlevés, a été arrêté d'une manière singulière.

Il était évident qu'il n'avait pu trouver le moyen de fuir par la porte, car le locataire se fût trouvé nez à nez avec lui dans l'escalier; d'un autre côté, l'appartement est situé au troisième étage et les fenêtres ouvrent sur la rue, et il eût été vu des voisins s'il eût tenté de s'échapper par cette issue. Cependant, il avait disparu, et on ne le retrouvait ni sous les meubles ni dans les armoires. Un des voisins accourus au bruit du vol eut la pensée que peut-être son auteur avait cherché une route aventureuse par le tuyau de la cheminée; il l'appela donc à haute voix, et l'engagea à descendre au plus vite s'il avait tenté une ascension aérienne. On ne reçut pas de réponse, et, alors, comme dernière expérience, on résolut de recourir à l'épreuve du feu. Une botte de paille fut apportée, on l'alluma et il s'en dégagea une fumée épaisse.

Presqu'aussitôt on vit rouler dans l'âtre un homme dont les vêtements et le visage étaient tout souillés de suie, et qui semblait lui même être à demi-asphyxié.

Cet individu, conduit successivement au commissariat du quartier et à la préfecture de police, a été reconnu pour un forçat, condamné cinq fois pour vol avec fausses clés, et qui, en dernier lieu, a subi sept annés de travaux forcés à Rochefort, où il n'a été libéré que le 16 juillet dernier.

— *Pluie de Grenouilles.* — On écrit de Metz que le 17, vers dix heures du soir, pendant une tempête qui a duré une partie de la nuit, le village de Vaux a été littéralement frappé de la deuxième des plaies de l'Egypte; les grenouilles ont soudain couvert le sol et entraient par masses dans les maisons. Les vignerons occupés aux travaux du pressoir ont donné l'alerte, et d'amples récoltes de cette manne nouvelle ont été faites par les habitants du village.

On est sans renseignements sur la cause probable de ce fait extraordinaire. Est-ce une trombe qui a enlevé dans les environs quelque grande mare et ses habitantes?

THEATRE-ROYAL-FRANÇAIS DE LA HAYE.

Lundi 1er novembre 1847. — (*Représentation no 60.*)

NORMA,

grand-opéra en quatre actes, musique de Bellini, paroles imitées de l'italien par M. Etienne Monnier.

PRÉCÉDÉ DE:

LA MARRAINE,

Vaudeville en un acte de MM. Scribe, Lockroy et Chabot.

On commencera à 7 heures précises.

Konink. Nederd. Schouwburg.

Op Dingsdag 2 November 1847. — (No 9 in het abonnement.)

Op algemeen verzoek vertoond verlangen:

DE DOOD VAN KAREL,

Kroonprins van Spanje,

treurspel in vijf bedrijven, door Mr. Samuel Iperuszoon Wiselius, versierd met nieuwe costumes.

Gevolgd door:

Eene Les voor de Mannen, blijspel in één bedrijf, naar het Hoogduitsch door den Heer Binger. In vele jaren niet vertoond.

De aanvang ten half zeven ure.

Grande Salle et Théâtre Tivoli.

DIMANCHE, 31 OCTOBRE 1847.

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ.

Ouverture à 10 heures du soir.

Nota. LA SALLE DE SPECTACLE, attenant à la salle de Bal, sera également ouverte à la circulation du public.

ANNONCES.

PRIX-COURANT
DE
VINS DE CHAMPAGNE.

Les excellents Vins de M. R. BISTON, d'Epernay en Champagne, Fournisseur brévété de S. A. R. Mg. le Prince Frédéric des Pays-Bas, se vendent chez J. UNGER, marchand de vin, fournisseur brévété de S. M. le Roi des Pays-Bas, et seul correspondant de ladite maison à La Haye.

		Pris à Epernay.	Avec frais et impôts.
AY BLANC mousseux, très-bonne		2e qualité à Fr. 2.75	fl. 1.90
AY » »		1e » à » 3.00	» 2.05
AY ROSÉ »	toute	1e » à » 3.25	» 2.15
SILLERY BLANC »		1e » à » 3.50	» 2.25
SILLERY » »	tonte	1e » à » 4.00	» 2.50
SILLERY mousseux, taché dit *Vin brun* ou anglais.		1e » à » 4.00	» 2.50
SILLERY BLANC Crêmant.		1e » à » 4.25	» 2.60

Les personnes qui désirent recevoir *directement* ces Vins de la maison BISTON, sont priées d'adresser leurs *ordres* au comptoir de J. UNGER, *Korte Houtstraat.*

CARTES DE VISITE.

ETABLISSEMENT LITHOGRAPHIQUE.

Spuistraat, 377, vis-à-vis le *Voldersgracht.*

Le soussigné a l'honneur d'informer le public q[...] reçu un grand assortiment de cartons glacés pour [...] **TES DE VISITE,** parmi lesquels se trouve[...] *ton glacé des deux côtés*, d'un lustre magnifique [...] pourtant est aussi avantageux pour le prix que le c[...] dinaire, vu le grand nombre de Cartes de Visite [...] soussigné grave et imprime depuis son établissem[...] pourra trouver chez lui quelques milliers de modèles, ainsi que les [...] *Cartes* et *lettres d'invitation*, *dito pour dîners*, enfin tout ce qui [...] la lithographie.

E. SPANIER,
graveur-lithographe, breveté par S. M. [...] des Pays-Bas.

SPÉCIALITÉ DE CHAUSSURES EN CAOUTCH[...]

DES

Fabriques de M. Perroncel, actuellement rue St-Martin[...]

Changement de domicile pour cause d'agrandissem[...]

Souliers, socques, bottes pour la chasse dans les marais, etc., [...] à l'élégance des formes, comme à la solidité, l'avantage incontest[...] garantir les pieds de l'humidité et conséquemment du froid, cause [...] part des maladies qui règnent dans les saisons pluvieuses.

Tous ces produits se trouvent chez les principaux cordonniers et sont [...] pillés de la maison Perroncel.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 29 Octobre.

		Int.	COURS 28 oct.	OUVERT[...]
Pays-Bas	Dette active	$2\frac{1}{2}$	$54\frac{3}{16}$	$54\frac{1}{4}$
	Dito dito	3	—	$64\frac{7}{8}$
	Dito en liquidation.	3	—	$65\frac{1}{8}$
	Dito dito	4	$83\frac{7}{8}$	$83\frac{7}{8}$
	Dito des Indes.	4	—	$83\frac{15}{16}$
	Syndicat.	$3\frac{1}{2}$	—	—
	Dito	$4\frac{1}{2}$	—	—
	Société de Commerce.	$4\frac{1}{2}$	$164\frac{1}{8}$	164
	Act. du lac de Harlem.	5	—	—
	Chemin de fer du Rhin	$4\frac{1}{2}$	—	92
	Act. du chemin de fer Hofland.		—	
Russie	Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	103
	Dito dito. 1828 & 1829	5	—	$102\frac{1}{4}$
	Inscript. au Grand-Livre	6	—	—
	Certificats au dito.	6	—	$67\frac{1}{4}$
	Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	$95\frac{3}{8}$
	Emprunt de 1840	4	—	$86\frac{1}{4}$
	Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	$85\frac{15}{16}$
Espagne	Passive		—	$3\frac{1}{2}$
	Dette différée à Paris		4	—
	Deferred.		—	—
	Ardoins	5	—	[illegible]
	Dito.	3	—	$29\frac{1}{4}$
	Coupons Ardoins		—	$10\frac{15}{16}$
Autriche	Obligations Goll. & Comp.	5	—	—
	Dito métalliques	5	—	$99\frac{1}{8}$
	Dito dito	$2\frac{1}{2}$	—	—
France	Inscriptions au Grand-Livre.	3	—	—
Pologne	Actions 1836	*f*	—	—
Brésil	Emprunt à Londres 1839.		—	—
	Id. Id. 1843.		—	—
Portugal	Obligations à Londres.	3	—	$23\frac{1}{16}$

Bourse de Paris du 28 Octobre.

		Int.	COURS 27 oct.	COMPT.
France	Cinq pour cent		—	115 20
	Trois pour cent		—	76 05
Espagne	Emprunt Ardoin		—	—
	Anc. différée		—	—
	Nouv. dito		—	—
	Passive		—	—
Naples	Certificats Falconet		—	—
Pays-Bas	Dette active.	$2\frac{1}{2}$	—	—
Belgique	Dette active	5	—	—
	Dito	3	—	—
	Banque belge		—	—

Bulletin de la Bourse.

Les débuts de la bourse étaient très-faibles et contrastaient avec la [...] des consolidés anglais. De fortes ventes avaient eu lieu pendant la mati[...] Tortoni Cependant les cours se sont ensuite un peu raffermis et une [...] eu lieu pendant la bourse sur le 3 p. c. aux environs de 76 fr. On comme[...] à craindre que la mesure prise par le gouvernement anglais pour venir [...] cours de la place ne fût désastreuse. Les chemins de fer étaient d'abord [...] et se sont ensuite relevés. Cependant un peu avant la clôture les cours de [...]tes les valeurs étaient à la baisse.

Bourse d'Anvers du 29 Octobre.

Métalliques, 5 % ». — Naples, 5 % ». — Ard., 5 % $12\frac{7}{8}$ P. — Dette [...]rée ancienne, ». — Passive 5 % ». — Lots de Hesse ». — Cours ap[...] Bourse ($2\frac{3}{4}$ heures). Ardouin $12\frac{5}{8}$ A.

Bourse de Londres du 27 Octobre.

3 % Cons. 83. — $2\frac{1}{2}$ % Holl. 53. — 4 % id. 82, $82\frac{1}{2}$. — Esp. 5 % [...] — 3 % $27\frac{1}{2}$. — Portug. 4 % $20\frac{1}{2}$, 21.

Bourse de Londres du 27.

Les lettres reçues aujourd'hui des provinces sont plus favorables. La [...] adoptée par le gouvernement pour remédier à la crise rendra la confi[...] public sans encourager l'esprit de spéculation exagéré. La prudence [...] affaires commerciales est plus que jamais nécessaire. Les changes ét[...] ont eu de la faiblesse hier après-midi, par suite de la plus grande abo[...] de numéraire et de la liquidation des balances de comptes dont le pa[...] avait été retardé autant que possible. Les remises d'espèces du contin[...] continué hier et aujourd'hui.

A la bourse de Londres, le sentiment de satisfaction qu'avait prod[...] bord la mesure prise par la banque sur l'avis du gouvernement, a subi quelque modification. On commence à douter de l'efficacité du moyen adopté pour porter remède à l'état de choses actuel et les fonds ont fléchi de nouveau.

Bourse de Vienne du 23 Octobre.

Métalliques, 5 % $104\frac{3}{4}$. — Lots de fl. 500, 156. — Lots de [...] $120\frac{1}{4}$. Actions de la Banque 1612.

LA HAYE, chez Léopold Lœbenberg, *Lage Nieuwstraat*[...]

Dépôt général à Amsterdam chez M. SCHOONEVELD et [...] *Beurssteeg*; et à Rotterdam, chez S. VAN REYN SNOECK *Hoofdsteeg*.